



**ACADÉMIE
DE STRASBOURG**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DRANE Site de
Strasbourg
Délégation régionale
académique
au numérique éducatif

« DS

journal » n°1

STRASBOURG
Le 15 janvier 2023

Permettez-moi de commencer en vous souhaitant au nom de l'équipe de la Drane, site de Strasbourg, une très bonne année 2023.

Avec ces périodes complexes que nous venons de traverser, les usages pédagogiques du numériques se sont développés et installés. Aujourd'hui, ils deviennent partie prenante des pratiques au sein et en dehors de la classe. Si cela peut permettre des innovations, de l'individualisation de parcours et du travail collaboratif, il se pose des questions quant aux outils à utiliser, des possibilités de formation, et de la sécurisation des données par exemple.

Régulièrement au travers de son « DS journal », la **D**rane site de **S**trasbourg vous donnera des informations, des astuces, des rendez-vous autour du numérique. Enfin nous mettrons également en lumière vos pratiques innovantes et répondrons à vos questions. Vous trouverez également plus d'informations sur [le site de la Drane site de Strasbourg](#).

Sébastien Lorentz,

conseiller technique du recteur de l'académie de Strasbourg,

adjoint au DRANE de la région Grand Est

La drane est la délégation régionale académique du Grand Est, elle est pilotée par Ali Lassed, Drane par ailleurs en charge du site de Reims. Il a pour adjoints Christine François en charge du site de Nancy- Metz et Sébastien Lorentz en charge du site de Strasbourg.

Missions de la DRANE :

- Elle est chargée de favoriser et d'accompagner le développement et les usages du numérique au service de la pédagogie.
- Elle met en œuvre la politique numérique éducative de la région académique en partenariat avec les collectivités locales.
- Elle accompagne les établissements au quotidien, suscite les innovations et aide à leur propagation.
- Elle pilote la formation au et par le numérique en collaboration avec l'EAFc.
- Elle a en charge le développement de l'espace numérique de travail Mon Bureau Numérique.

1. L'action du moment

En janvier sensibilisez vos élèves aux bonnes pratiques du numérique sur internet !

Le Safer Internet Day, la journée mondiale pour un Internet sans crainte, fête ses 20 ans le 7 février 2023.

À cette occasion, des actions seront conduites durant le mois de février !

[Plus de 100 ressources gratuites et des conseils pratiques](#) pour accompagner les jeunes de 6 à 18 ans, leurs parents et enseignants dans leur vie numérique et l'usage des écrans.



Le Safer Internet Day, journée internationale pour un Internet plus sûr, a vu le jour pour sa première édition en 2004, portée alors par 14 pays de l'Union européenne. Aujourd'hui, ce rendez-vous médiatique est déployé chaque année dans près de 150 pays et est devenu une fenêtre annuelle de diffusion de messages de prévention et de valorisation de pratiques innovantes concernant les usages numériques des jeunes partout dans le monde.

Inscrit à l'agenda scolaire, cet événement est l'occasion de sensibiliser les élèves aux bonnes pratiques du numérique.

La campagne s'intitule « **20 ans... et demain ?** ». Elle invite les jeunes générations à formuler leurs souhaits pour améliorer leur vie numérique.

L'accompagnement des jeunes dans leur vie numérique nécessite la mobilisation de tous : les parents parfois démunis, l'école où le Safer Internet Day est pour la première fois inscrit à l'agenda scolaire et tous les acteurs de protection de l'enfance.

À cette occasion, le consortium Safer Internet France propose des solutions gratuites, des événements et des conseils pour permettre aux éducateurs, aux familles et aux professionnels de sensibiliser les enfants et les adolescents à de bonnes pratiques numériques.

2. Le chiffre du jour

5,8 Millions

C'est le nombre de visites en décembre sur l'ENT dans l'académie de Strasbourg, malgré 15 jours de congés (En comparaison le site dna.fr enregistre 5,1 millions de visites)

3. Formation

Pensez à vous abonner !

Dans le cadre de son offre de formation, l'E AFC, en collaboration avec la drane site de Strasbourg propose de nombreux parcours autour du numérique. De la prise en main d'un VPI en passant par l'utilisation de vidéos pédagogiques, l'évaluation des élèves dans un parcours moodle ou la place des réseaux sociaux dans l'enseignement, par exemple, des thèmes divers et variés sont à votre disposition.

Les nouvelles modalités de fonctionnement de la formation continue passent par **un abonnement** à la formation pour signifier votre intérêt. Une fois le nombre de candidats suffisant, une proposition de date est lancée et vous pouvez passer à la **pré-inscription**. Alors n'hésitez pas ! <https://www.ac-strasbourg.fr/preinscriptions-et-abonnements-concernant-le-numerique-122638>

4. Les bonnes pratiques : le mot de passe

Pour éviter les usurpations d'identité ou les utilisations frauduleuses des outils numériques, il existe des règles simples d'hygiène informatique pour tout utilisateur d'ordinateur, pour des usages personnels ou professionnels, en particulier celles qui sont relatives aux mots de passe : un mot de passe ne doit pas être noté sur un papier visible (ce qui inclut les carnets de correspondance d'élève), ni stocké sur un message ou un téléphone sans protections supplémentaires; il est fortement recommandé qu'il comporte 12 signes mélangeant des majuscules, des minuscules, des chiffres et des caractères spéciaux et qu'il soit changé régulièrement.

5. Les ressources

Découvrez les Services Numériques Partagés



[Apps.education.fr](https://apps.education.fr) est une plateforme développée au sein de la direction du numérique pour l'éducation pour proposer les outils essentiels du quotidien à l'ensemble des agents de l'Éducation nationale. Cette plateforme offre aux utilisateurs des services numériques partagés à l'échelle nationale. Les utilisateurs sont propriétaires de leurs données et sont, de fait, en charge de leur gestion.

- **Nuage** : service de stockage et de partage de fichiers
- **Filesender** : échange de fichiers volumineux
- **Pod Educ** : outil de dépôt, enrichissement et consultation de vidéos
- **Portail tubes** : instances thématiques de dépôt, partage et consultation de vidéos
- **Tchap** : messagerie instantanée interministérielle
- **Tribu** : espace collaboratif
- **Visio-Agents** : service de visioconférence
- **Pad avancé**
- **Evento** : planification d'évènements à plusieurs

5. Les usages : pour une école inclusive

Le programme Ted-i commence son déploiement dans notre académie

Au service d'une École inclusive, le programme TED-i est déployé sur l'ensemble des territoires académiques depuis 2022, soit au total 4 000 systèmes de télé-présence robotisés. Le programme TED-i a commencé à se mettre en place dans l'académie.

TED-i



[Le programme TED-i](#) propose de bénéficier gratuitement de dispositifs innovants de télé-éducation inclusive, grâce à des systèmes de télé présence robotisés. Ces systèmes sont destinés à améliorer l'accompagnement pédagogique et la socialisation des jeunes élèves ou étudiants (depuis l'école primaire jusqu'à l'université). Ils sont utilisés dans le contexte éducatif pour permettre à des élèves empêchés pour une durée minimale de 8 semaines - malades, accidentés - d'assister aux enseignements depuis leur domicile ou une structure médicale, quand ils ne peuvent pas être dans la classe.

Chaque dispositif de téléprésence se compose d'une partie mobile qui se place dans la classe et d'une partie pilote (ordinateur portable, micro-casque et manette) qui se trouve dans les mains de l'élève empêché.

Cette vidéo explique son principe et permet de visualiser le dispositif :

<http://www.dane.site.ac-strasbourg.fr/wp-content/uploads/2022/01/Presentation-Programme-TED-i-Enseignants-1080p.mp4>

Après une demande d'accompagnement auprès du service de l'APADHE de la DSDEN et sa validation, le processus se met en route en lien étroit avec le référent départemental TED-i.

Pour bénéficier d'un dispositif de téléprésence, se rapprocher du Service Ecole Inclusive du département.